

Arrêté n° 1340 CM du 22 juillet 2021 portant nomination de Mme Loan Hoang Oppermann en qualité de directrice de la jeunesse et des sports

(NOR : SJS2100377 AC)

Paru in extenso au journal officiel n°60 N du 27/07/2021 à la page 16516 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 27/07/2021

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de la culture, de l'environnement, en charge de la jeunesse, des sports et de l'artisanat,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 modifié, portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 2016-38/APF du 26 mai 2016 modifiée, relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;
Vu l'arrêté n° 249/CM du 6 mars 2015 portant création, organisation et fonctionnement du Service administratif dénommé « direction de la jeunesse et des sports » ;
Le Conseil des Ministres en ayant délibéré dans sa séance du 21 juillet 2021,

Arrête :

Article 1er

Madame Loan Hoang Oppermann est nommée en qualité de directrice de la jeunesse et des sports, à compter du 1er août 2021.

Art. 2

Le ministre de la culture, de l'environnement, en charge de la jeunesse, des sports et de l'artisanat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame Loan Hoang Oppermann et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 22 juillet 2021.

Par le Président de la Polynésie française :
Edouard FRITCH.

Le ministre de la culture,
de l'environnement,
Heremoana MAAMAATUAIAHUTAPU.